



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un partenariat renforcé entre le Conseil général et la CCI pour intensifier le développement économique

Belfort, le 21 avril 2009

Yves Ackermann, Président du Conseil général et Alain Seid, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort ont signé une convention de partenariat le 21 avril 2009 à la CCI à Belfort. Cette convention cadre prévoit notamment des collaborations renforcées pour la préparation de l'arrivée du TGV Rhin-Rhône, la création d'un pôle énergie, le développement de l'attractivité du Territoire de Belfort et le renforcement des politiques d'insertion.

Le Conseil général et la CCI mènent depuis des années des actions communes pour le développement économique du Territoire de Belfort. Ainsi à travers la création de l'ESTA, la gestion du Parc des expositions de Belfort-Andelnans, la mise en place de dispositifs de reconversion industrielle en particulier avec Belfort Investissement, ils ont tissé une relation privilégiée de coopération.

Soucieux de renforcer ces partenariats dans de nouveaux domaines, le Conseil général et la CCI ont élaboré un programme d'actions qui permettra d'intensifier le développement économique du Territoire de Belfort.

L'arrivée du TGV Rhin-Rhône fin 2011 constitue un premier enjeu d'importance. La Chambre de Commerce et d'Industrie et le Département se concentreront d'abord sur la future desserte de la gare actuellement en discussion avec l'objectif de relier directement Belfort aux grandes métropoles européennes que sont Paris, Lyon, Strasbourg et Bâle mais aussi aux hubs aériens de Roissy et Francfort. La CCI soutiendra également le Conseil général pour la commercialisation de la ZAC de la gare TGV-TER. Enfin, les deux partenaires s'attacheront à élaborer une stratégie de communication commune pour la promotion du Territoire de Belfort lors de l'arrivée du TGV Rhin-Rhône.

La concentration des entreprises de la filière énergie dans le Territoire de Belfort avec notamment Alstom et General Electric est une opportunité forte pour le département que la CCI et le Conseil général veulent développer. La création d'un pôle énergie, initiative de la CCI, permettra de structurer la filière grâce au développement de synergies et au renforcement des compétences des salariés. Pour cela, dès 2009, un état des lieux de l'ensemble de la filière sera élaborée afin d'identifier les besoins.

Ce pôle énergie d'excellence se doit alors d'attirer les compétences nécessaires du monde entier. Le Territoire de Belfort, comme le grand Est, souffre souvent d'une mauvaise image et d'un

manque d'attractivité. Le Conseil général et la CCI souhaitent lutter contre ces stéréotypes en élaborant un programme d'actions afin notamment de présenter et valoriser conjointement le Territoire de Belfort aux nouveaux arrivants. En 2009, il est ainsi prévu d'établir des enquêtes pour évaluer les difficultés de recrutement que peuvent rencontrer les entreprises mais aussi d'élaborer des supports de communication économique cohérents et enfin de lancer une réflexion associant l'ADEBT et la Maison du tourisme afin de proposer des services d'accueil pour les nouveaux arrivants.

Enfin, les deux partenaires entendent favoriser l'insertion des personnes en difficultés sur le marché de l'emploi. Pour cela, la CCI présentera aux entreprises les dispositifs existants comme par exemple le Contrat département d'accès à l'emploi, mesure innovante créée par le Conseil général du Territoire de Belfort.

Les différents objectifs seront détaillés dans des conventions annexes à la convention cadre qui a été signée aujourd'hui. Une première convention d'application pour la création d'un pôle énergie et le développement de l'attractivité a d'ores et déjà été élaborée et signée ce même jour.

CONTACTS PRESSE

Conseil général du Territoire de Belfort

Benoît Roos
Tél. 03 84 90 90 08
Port. 06 99 65 45 74
benoit.roos@cg90.fr

Chambre de Commerce et d'Industrie

Aline Laloux
Tél. 03 84 54 54 13
alaloux@belfort.cci.fr